

Oeuvres publiques, art polémique

Pierre de Billy

Numéro 82, automne 1999

Dans l'intimité de l'art public

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16780ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Billy, P. (1999). Oeuvres publiques, art polémique. *Continuité*, (82), 39–41.

Oeuvres publiques, **art polémique**



par Pierre De Billy

La célébrité de nombre d'œuvres d'art qui ornent rues et places de nos villes tient souvent plus à la controverse qu'elles suscitent qu'à leurs qualités esthétiques. À tel point qu'on a parfois l'impression qu'art public rime avec vindicte populaire. « Il est fondamentalement sain que l'art qui s'offre à l'œil public s'expose à la critique. Après tout, c'est au nom de la population qu'on commande ces œuvres dont on dit qu'elles constitueront un patrimoine commun », dit Jean-Philippe Uzel, professeur d'histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal. Selon ce spécialiste des rapports

Les œuvres d'art public suscitent rarement l'unanimité.

Mais est-ce la mission de l'art de plaire à tout le monde et à son père ?

qu'entretiennent esthétique et politique, les créations artistiques urbaines les plus intéressantes sont souvent le lieu de heurts avec le sens commun, l'ordre, le pouvoir. « La subversion subventionnée, explique-t-il, engendre forcément des contradictions, comme d'offrir au peuple des cadeaux qu'il n'est pas à même d'apprécier. Car il existe en art public un problème fondamental : tout le monde

La fontaine Éclatement II de Charles Daudelin structure la place de la Gare, à Québec. L'œuvre en fait une des places les plus agréables de la vieille ville.

Photo : Brigitte Ostiguy

s'estime compétent pour juger d'une œuvre et tous, précisément, la jugent à l'aune de leur propre conception de l'art. »

L'ŒUVRE

PAR LAQUELLE LE SCANDALE ARRIVE

En matière d'art polémique, les autorités montréalaises gardent un souvenir cuisant de *Mémoire ardente*, la sculpture que Gilbert Boyer a exécutée en 1994 pour souligner le 350^e anniversaire de

investies et la population a l'impression de s'être fait rouler. Heureusement, les œuvres mal aimées finissent généralement par se gagner l'attachement des habitants de la ville. » Jean-Philippe Uzel en veut pour preuve l'exemple des *Deux plateaux*, l'œuvre-aménagement de Daniel Buren située dans la cour du Palais Royal à Paris. Aujourd'hui, estime le chercheur, les Parisiens criaient à l'iconoclasme si on démantelait cette espèce de grand jeu d'échec parsemé de colonnes

tion du quartier. Car, ô surprise, ceux-là mêmes qui conspuait *Les leçons* ont effectué, près de 10 ans plus tard, un singulier retournement d'opinion... Au Bureau d'art public de la Ville de Montréal, on s'en étonne, mais on préfère ne pas trop chercher à comprendre.

Comme il arrive parfois en art public, la population rejetait l'œuvre de Michel Goulet pour des questions ayant peu à voir avec la démarche artistique. Ainsi, ce qu'on a retenu des *Leçons singulières* était que l'installation mettait en scène des chaises de métal forgées et ornées de telle façon qu'il était impossible de s'y asseoir. L'œuvre a d'ailleurs été rebaptisée par l'opinion et n'est plus guère connue que sous le vocable des « Chaises de Goulet ». L'artiste prend néanmoins les choses avec philosophie. « Si personne n'en parle, ton art ne joue pas son rôle. C'est tout de même curieux comme le sens commun peut tenir des raisonnements imprévus. Je n'arrivais pas à faire comprendre qu'il ne s'agissait pas de chaises, mais de sculptures en forme de chaises, et qu'il n'était pas plus question de s'asseoir dessus que d'attendre d'une statue qu'elle vous salue ! » Goulet refuse toutefois de cibler le manque de connaissances artistiques des détracteurs de son œuvre. « C'est trop facile de traiter les gens d'épais. Je tente très sérieusement de pratiquer un art accessible qui produit de l'harmonie et qui a du sens pour le passant. »

LE PRIX DE L'ART

Michel Goulet a tout de même trouvé difficiles à prendre les récriminations concernant les coûts de son œuvre. « Personne n'aime se faire dire qu'il dilapide le bien public. Mais parler de somme faramineuse pour le budget de 250 000 \$ des *Leçons*, j'ai trouvé ça trop fort, surtout quand on sait les dépenses qu'entraînent ce genre de travaux. » Pierre Boucher, de la Commission de la capitale nationale du Québec, a son idée là-dessus. « C'est bien simple, dit le président de l'organisme fondé en 1995, quels que soient l'apparence, la présentation et l'emplacement d'une œuvre d'art public, la première question d'un journaliste sera : combien ça coûtera ? Et la seconde : n'est-ce pas trop payer pour le contribuable ? On n'a rien contre le travail de gardien des journalistes, mais disons qu'ils ne font pas toujours dans la nuance. »

La Commission que dirige M. Boucher a appris à composer avec la controverse.



L'art public ne laisse pas indifférent. L'artiste Michel Goulet, avec son œuvre *Les leçons singulières*, en sait quelque chose. Ici, *Les leçons singulières*, volet deux, au parc Lafontaine.

Photo : Robert Etchevery

Montréal. L'œuvre était constituée d'un bloc de granite rose dans les interstices duquel l'artiste a gravé des bouts de phrases et des noms de rues ou de lieux de Montréal : rue Sainte-Catherine, *you were visiting*, place d'Armes... « Sûrement pas une œuvre qui snobait le public, dit Jean-Philippe Uzel. Pourtant, chroniqueurs et détracteurs ont été d'une sévérité que *Mémoire ardente* ne méritait pas. D'ailleurs, la plupart des artistes qui produisent aujourd'hui des œuvres destinées à l'espace public ont à cœur d'aller vers les gens. Mais le public accepte rarement l'invitation. Résultat : les journalistes se scandalisent des sommes

tronquées. » Et pourtant, rappelle Uzel, l'œuvre a soulevé il y a quelques années une polémique enflammée, controverse d'autant plus vaine qu'il n'y avait là auparavant qu'un stationnement borgne et malpropre. »

Autre ville, autre œuvre, pareil destin, l'installation sculpturale *Les leçons singulières* de Michel Goulet, exécutée en 1990 sur la place Roy à Montréal, fait aujourd'hui partie d'un ensemble bien intégré au quartier. Mais elle n'a pas été épargnée à l'époque de son dévoilement. Les critiques ont été d'autant cuisantes que *Les leçons* constituaient la toute première œuvre commandée par le tout nouveau Bureau d'art public de la Ville de Montréal. Rejetée par la population, critiquée et vandalisée, l'œuvre a été condamnée au purgatoire artistique, en l'occurrence un hangar de remisage de la Ville. Cette année, elle a été réaménagée à la satisfaction, semble-t-il, de la popula-

Critiques et polémiques sont en définitive le lot de ce type d'organisations que les journalistes considèrent généralement comme des créations coûteuses et douteuses, des *machins*, pour reprendre la terminologie du général de Gaulle. « Avec un budget 10 fois moindre que celui de la Commission de la capitale du Canada, je ne crois pas que notre organisme constitue un luxe outrancier, dit Pierre Boucher. Mais il y aura toujours des gens pour qui l'embellissement et la promotion de la capitale font partie du superflu. »

La promotion, ça peut toujours aller, mais l'embellissement est une notion qui ne fait pas toujours l'unanimité. Surtout lorsqu'il s'agit d'œuvres commémoratives comme des statues et des plaques. Ainsi, la Commission est bien embêtée ces temps-ci par la statue de René Lévesque, un « cadeau » qui ne lui a rien coûté, mais qu'on lui reproche d'avoir laissé s'installer sur la colline Parlementaire. L'œuvre a en effet été réalisée à l'échelle exacte, ce qui, considérant le gabarit de l'ancien premier ministre, donne à sourire lorsqu'on veut suggérer qu'il fut un géant de l'histoire du Québec. « L'effet n'est pas très heureux, admet Pierre Boucher, et nous sommes à chercher des solutions pour corriger la curieuse impression de nanisme que laisse la proportion 1 pour 1 de la statue. »

On dit aussi de la Commission qu'elle y va un peu fort sur l'historique, donnant à Québec des airs de funérarium à coups d'effigies et de reliefs à la gloire de héros de l'histoire récente et moins récente. « Notons tout de même que nous n'avons commandité qu'une seule œuvre, dit M. Boucher. Nous participons aux commandes de la ville, mais nous finançons rarement les projets de manière directe. » Cette année, la Commission de la capitale nationale a d'ailleurs exécuté sa première commande ferme, *La fresque des Québécois*, une impressionnante peinture en trompe-l'œil réalisée sur un large mur dominant la place Royale, dans le Vieux-Québec. Pierre Boucher et sa Commission sont enchantés de l'accueil fait à l'œuvre, une étude concluant que 90 % des citoyens interrogés sont satisfaits.

Pierre Boucher admet par ailleurs que la facture réaliste de l'œuvre ne constitue pas un summum d'audace artistique. « Nous savons bien que l'entreprise était moins risquée qu'un non-figuratif ou un anti-utilitaire comme les *ready made* de Marcel Duchamp. » La Commission, affirme M. Boucher, donnera un coup de

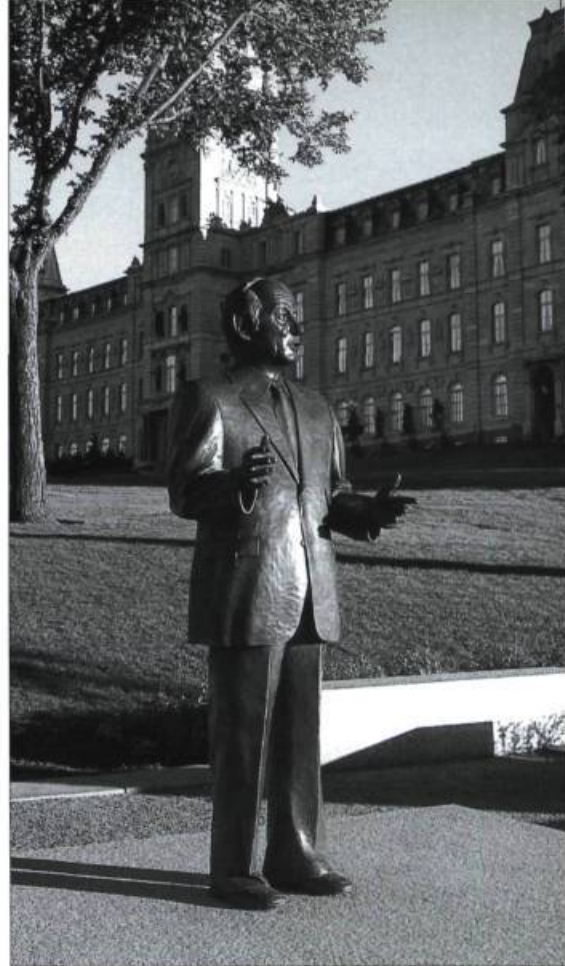
barre du côté des œuvres contemporaines au cours de la première décennie des années 2000. « Nous visons un objectif d'une œuvre majeure par année. Des jalons très précis ont été établis pour éviter de servir n'importe quoi aux Québécois. Ainsi, ajoute Pierre Boucher, les artistes devront respecter des devis précis, accepter le principe d'une méthodologie permettant de s'entendre sur les concepts et surtout dépasser leurs vues artistiques propres pour privilégier une vision urbaine d'ensemble. » Le but est d'éviter que les œuvres aient l'air parachutées. Mais parions que des artistes opposeront à ces contraintes le principe de la liberté artistique. De beaux débats en perspective.

SENSIBILITÉS POLITIQUES

L'art public n'a pas besoin d'être particulièrement provocateur pour s'attirer les foudres du public. À Québec, la silhouette du général de Gaulle a menacé la quiétude politique de la capitale, les fédéralistes de stricte obédience ne pardonnant pas au chef de la République française son « Vive le Québec libre ! » lancé, voilà plus de 30 ans, du balcon de la mairie de Montréal. La statue de l'auguste militaire fait l'objet d'une surveillance discrète des autorités.

Du côté de la métropole, on a servi à Sir John A. Macdonald une garde rapprochée lors du dernier référendum pour lui éviter d'être mis à mal par des tenants exaltés du *Oui*. « Des citoyens nous rappellent régulièrement à l'ordre à propos de commémorations devenues politiquement incorrectes », indique Hélène Thibodeau, du Bureau d'art public de la ville de Montréal. Il faut bien reconnaître que la place Winnie et Nelson Mandela du quartier Côte-des-Neiges n'est pas des mieux nommées depuis qu'on sait que la femme du fondateur du Congrès national africain a été soupçonnée de complot pour meurtre et corruption. « C'est toujours hasardeux, dit M^{me} Thibodeau, d'honorer ainsi les gens avant leur mort. Qui nous dit que tel héros populaire ne fraudera pas le fisc, qu'on ne découvrira un jour qu'un grand bâtisseur était aussi un batteur de femmes ? »

Pour des raisons similaires, les monuments à Dollard des Ormeaux et à Lionel Groulx ont depuis quelque temps un petit air crapule. Nombre d'historiens considèrent le premier comme un ivrogne qui a mal fini, un jour qu'il était parti casser du



La statue de René Lévesque, récemment inaugurée devant le Parlement, nourrit actuellement la polémique.

Photo : Constance Lamoureux

Mohawk avec sa bande de voyous, et le second est soupçonné d'avoir empoisonné le discours nationaliste d'idées racistes.

Que l'art public ait souvent une portée, voire une volonté, identitaire ne fait de doute pour personne. Ce qui étonne, c'est la sensibilité ponctuelle des épidermes. On oublie en effet vite le coût d'une œuvre, dépense toute relative si on la considère dans une perspective de pérennité, tout comme on apprend à vivre avec un art dont le sens ou la beauté nous échappe au premier abord. Et pour ce qui concerne la signification politique des œuvres, rien n'est plus sûr que le changement qu'elle subira au fil de l'histoire tant notre regard sur le passé est mouvant. En définitive, restent ces témoins fixés dans le temps d'une lecture de ce que nous sommes ou nous avons été, de ce que nous aimons ou nous avons aimé.

■ Pierre De Billy est journaliste indépendant.